CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Définitions

« Client » désigne la personne physique ou morale qui commande des Produits et/ou des Services auprès de dormakaba.
« Conditions Générales » désigne les présentes conditions générales de vente et de prestation de services.
« Conditions Particulières » désigne les conditions qui, le cas échéant, modifient ou complètent les Conditions Générales : elles peuvent notamment prendre la forme d'une offre de dormakaba acceptée par le Client.
« dormakaba » désigne la société dormakaba France, société par actions simplifiée à associé unique dont le siège social est 2/6 Place du Gal de Gaulle 92160 Antony, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro : 442 556 213.
« Partie(s) » désigne dormakaba et/ou le Client.
« Produit(s) » désigne le ou les produit(s) vendu(s) par dormakaba au Client tels que matériels, accessoires et logiciels.
« Services » désigne les services fournis par dormakaba au Client tels que des services de validation/qualification, d'installation, de mise en service et/ou de maintenance ou de montée de versions logicielles.

2. Champ d'application

En passant commande, le Client déclare qu'il agit à des fins professionnelles.
Toute commande implique de plein droit l'acceptation par le Client des Conditions Générales, lesquelles prévalent sur toutes conditions contraires stipulées par le Client, notamment dans ses conditions générales d'achat et ses bons de commandes.
Toute dérogation aux présentes Conditions Générales figurant dans les Conditions Particulières ne s'applique qu'à la vente qui est l'objet de ces Conditions Particulières de sorte que le Client ne pourra pas s'en prévaloir pour d'autres ventes.

3. Commandes

Lorsqu'une offre est établie par dormakaba en réponse à une demande du Client, cette offre est valable deux (2) mois.
Toute commande, qu'elle résulte de l'acceptation d'une offre préalable ou non, est ferme et ne peut être modifiée et/ou résiliée après l'émission par dormakaba de la confirmation de commande.
Les informations (descriptifs, dimensions, poids, visuels, etc.) figurant sur les catalogues, prospectus, publicités, barèmes de prix, autres documents commerciaux et site Internet sont fournies à titre indicatif et n'engagent pas dormakaba.

4. Imprévision

Les dispositions de l'article 1195 du Code civil sont applicables au présent Contrat. Si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du contrat rend l'exécution excessivement onéreuse pour une partie qui n'avait pas accepté d'en assumer le risque, celle-ci peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant. Elle continue à exécuter ses obligations durant la renégociation.
En cas de refus ou d'échec de la renégociation, les parties peuvent convenir de la résolution du contrat, à la date et aux conditions qu'elles déterminent, ou demander d'un commun accord au juge de procéder à son adaptation. A défaut d'accord dans un délai raisonnable, le juge peut, à la demande d'une partie, réviser le contrat ou y mettre fin, à la date et aux conditions qu'il fixe.

5. Eco-contribution

dormakaba s'inscrit pleinement dans la démarche de gestion de la fin de vie de ses produits. En application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement, les identifiants uniques FR014680_05YFDW pour la filière EEE et FR014680_04KAUY pour la filière PMCB, attribués par l'ADEME à la société dormakaba France, attestent notre enregistrement au registre des producteurs. La part du coût unitaire que dormakaba supporte pour la gestion des déchets, tel que facturé par l'éco-organisme ecosystem pour la filière EEE et Valobat pour la filière PMCB auxquels dormakaba adhère, est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réfaction.

6. Prix et facturation

6.1 Prix

Les prix s'entendent unitaires et hors taxe, départ usine et exprimés en euros.
Sauf accord exprès contraire, les frais de port, d'emballage, d'assurance et de transport ainsi que tout droit (notamment de douane) sont à la charge du Client.
Pour toute commande de supports d'identification (badges, porte- clés ou autres, accessoires), le minimum de facturation est fixé à 100€ H.T.
dormakaba se réserve le droit de :

- Refuser toute commande présentant un caractère anormal ou disproportionné par rapport aux besoins ou capacités financières du Client,
- Supprimer à tout moment, notamment pour des raisons techniques, un des Produits et/ou de modifier les tarifs figurant sur ses catalogues ou documents commerciaux.

Dans ce cas, si le client souhaite renoncer à sa commande, celle-ci se trouvera automatiquement annulée sans aucune indemnité de part et d'autre.

6.2 Conditions de Paiement

Les conditions de paiement sont 45 jours fin de mois sauf convention contraire.
Le taux d'intérêt des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date limite de règlement sera égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Tout Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de dormakaba, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €).
Le paiement de cette indemnité ne prive pas dormakaba du droit d'obtenir le paiement d'une indemnité couvrant l'ensemble des frais et coûts qu'elle a effectivement supportés dans le cadre du recouvrement si ceux-ci excèdent quarante euros (40 €).
En cas de non-paiement, total ou partiel, de toute somme arrivée à échéance, dormakaba pourra en outre :

- Exiger le paiement immédiat et comptant de toute somme qui lui serait due par le Client à quelque titre que ce soit et/ou,
- Suspendre sans préavis ni indemnité l'exécution de la commande impayée et de toute autre commande en cours et/ou,
- Résilier la commande et/ou,
- Exiger, outre les intérêts de retard et l'indemnité compensant les frais de recouvrement, une pénalité égale à 15% des sommes non-réglées à échéance.

7. Livraisons

Le délai de livraison des Produits vendus et/ou d'exécution des Services ne constitue qu'une estimation : sauf convention contraire expresse, son inobservation par dormakaba ne peut entraîner ni pénalité pour retard, ni annulation de commande, ni paiement différé.
Les surcoûts générés par un retard de livraison non-imputable à dormakaba sont supportés par le Client.
Sauf convention expresse écrite contraire, dormakaba n'est pas en charge de l'installation des Produits vendus.
dormakaba est libérée de son obligation de livraison :

- S'il survient un Cas Fortuit ou de Force Majeure tel que notamment : incendie, catastrophe naturelle, intempéries exceptionnelles, accident nucléaire, épidémie, confinement de la population, état d'urgence, grèves, lock-out, rupture d'approvisionnement, pénurie de matières premières, actes de terrorisme, guerre interétatique ou civile, émeutes, troubles à l'ordre public, actions collectives de contestation, modification des normes applicable ou de la réglementation notamment fiscale ou douanière.
- Si le Client n'a pas fourni en temps utile les renseignements qu'il lui incombait de fournir (notamment autorisation et/ou agrément).

Si la livraison des produits est retardée à la demande du Client, il lui sera facturé des frais de magasinage correspondant à 5 % de la valeur des Produits concernés par mois de retard.
Dans cette hypothèse dormakaba facturera immédiatement la commande différée à hauteur de 90 % de son montant.
Quelles que soient la destination des produits et les conditions de vente, la livraison est réputée effectuée à l'adresse indiquée sur le bon de commande en France métropolitaine.
A défaut d'adresse indiquée sur le bon de commande, ou en cas d'adresse non communiquée à la date de la mise à disposition des produits, ceux-ci sont stockés dans les magasins ou entrepôts ou éventuellement usines de dormakaba aux frais et aux risques du Client.
La livraison est effectuée soit par remise directe au Client, soit par simple avis de mise à disposition, soit enfin par la délivrance des produits dans les magasins de dormakaba à un expéditeur ou un transporteur.
Le Client est tenu, dès réception de l'avis de mise à disposition visé ci-dessus, de donner à dormakaba toutes instructions nécessaires pour l'expédition. Si ces instructions ne sont pas parvenues dans un délai de 8 jours à compter dudit avis, dormakaba se réserve, au choix, soit d'expédier la commande selon le procédé de son choix, soit de la conserver aux frais, risques et périls du Client tout en la facturant comme livrée.
Les produits sont expédiés aux frais, risques et périls du Client, même en cas d'expédition franco.
Le nombre et l'état des produits doivent être impérativement vérifiés à la réception par le Client. En cas de détérioration des colis ou des Produits ou de manquants, le Client devra impérativement signaler ces événements sur le bon d'enlèvement ou sur le bon de livraison, en faisant part de ses réserves sur celui-ci, accompagné de sa signature et de la date. Le Client devra exercer ses recours contre le transporteur dans les délais et formes légaux conformément aux dispositions des articles L. 133-3 et L 133-4 du Code de commerce.
En cas de non-conformité (erreurs, manquants) des Produits retirés ou réceptionnés, les réclamations ou réserves faites par le Client devront être formulées à dormakaba par LRAR dans les sept jours suivant la date de livraison des produits. Passé ce délai, aucune réclamation concernant la conformité des Produits ne pourra être admise et dormakaba sera dégagée de toute responsabilité, les produits étant réputés conformes à ce qui avait été commandé.

8. Garantie

8.1 Garantie de conformité

Il incombe au Client de s'assurer que les Produits et/ou Services commandés répondent à ses besoins et qu'ils conviennent à l'usage auquel il les destine. dormakaba garantit que ses produits sont conformes à la réglementation, aux normes françaises et européennes et aux normes spécifiques édictées par dormakaba.

8.2 Garantie légale des vices cachés

dormakaba est tenue envers le Client de la garantie à raison des défauts cachés des Produits.
Sous réserve des dispositions légales impératives,

- Les Parties conviennent de limiter la garantie de dormakaba à la restitution du prix de vente du Produit, à l'exclusion de tous autres dommages.
- L'action résultant de la garantie des vices cachés doit en tout état de cause être exercée dans un délai d'un an à compter de la découverte du vice.

8.3 Garantie contractuelle

dormakaba France garantit contractuellement le bon fonctionnement de ses produits pendant une durée de 24 mois pour tous les produits, soit à partir date d'installation pour les produits installés par dormakaba France, soit de la date de fabrication pour les autres, à l'exception des cas suivants :

- douze (12) mois pour les matériels et accessoires composant les systèmes de fermeture mécaniques et mécatroniques,
- douze (12) mois pour tous les logiciels, à l'exception des logiciels dont dormakaba France n'est pas propriétaire, la durée de la garantie accordée par dormakaba France étant limitée à celle accordée par son propre fournisseur,
- six (6) mois pour les pièces de rechange,
- un (1) mois pour les supports d'identification (badges, porte-clés ou autres, accessoires),

La garantie contractuelle ne couvre pas les petites fournitures ou les produits considérés comme consommables (par ex. les câble d'équipement, batteries, supports magnétiques de données, consommables pour imprimantes, pièces d'usure, fusibles, ampoules électriques, tubes néons, vis...). En outre il est expressément précisé que sont exclus de la garantie contractuelle les détériorations ou dysfonctionnements consécutifs à :

- une utilisation des produits dormakaba France non conforme aux

recommandations,
- une mise en œuvre non conforme par rapport à la notice de pose ou d'installation,
- des conditions d'environnement non conformes,
- toute modification réalisée sur le produit, y compris ajout d'accessoires, sans l'autorisation préalable et écrite de dormakaba France, une réparation effectuée par les soins de l'acheteur ou par les soins d'un tiers,
- des contraintes extérieures (vandalisme, incendie ...) ou tout autre cas de force majeure,
- un défaut d'entretien dû au non-respect des conditions d'entretien ou d'utilisation recommandée par dormakaba France,
- une usure normale, la garantie ne pouvant en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée de vie des produits dormakaba France.

Si l'acheteur estimait que les produits livrés étaient entachés de vices cachés ou de dysfonctionnements, il devra avertir sans délai dormakaba France par écrit dans un délai de 3 jours, en précisant la nature et l'étendue des vices ou des dysfonctionnements allégués et en fournissant tous les justificatifs quant à la réalité de ceux-ci. L'acheteur devra laisser toutes facilités à dormakaba France pour effectuer ou faire effectuer par tout tiers désigné par elle, toutes les constatations qui lui sembleraient nécessaires, et notamment dormakaba France pourra solliciter de l'acheteur le retour en franco de port des produits litigieux aux fins d'analyse. Seule dormakaba France, ou toute personne dûment mandatée par elle, pourra effectuer ces contrôles, analyses et vérifications.
Si à l'issue de ces analyses, contrôle et vérifications il s'avérait que les produits étaient bien défectueux, la garantie légale ou contractuelle de dormakaba France s'appliquerait. Au titre de la garantie légale ou contractuelle, dormakaba France s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement tout produit reconnu défectueux L'envoi des produits défectueux à dormakaba France, incluant la dépose, l'emballage et le transport des produits, est à la charge de l'acheteur et de la seule responsabilité de ce dernier. Le renvoi des produits réparés à l'acheteur est à la charge de dormakaba France et de la seule responsabilité de cette dernière. En cas d'échange standard, la ou les pièces remplacées redeviennent la propriété de dormakaba France.
La garantie légale ou contractuelle de dormakaba France est strictement limitée à l'obligation de réparation ou de remplacement des produits défectueux et il est expressément précisé que dormakaba France ne sera en aucun cas tenue à une indemnisation, de quelque nature qu'elle soit, envers l'acheteur pour tout préjudice indirect de quelque nature qu'il soit et à aucun paiement de quelques frais, pénalités, indemnités ou dommages et intérêts que ce soit du fait des vices cachés ou dysfonctionnements entachant les produits vendus par elle. De convention expresse entre les Parties, sont considérés notamment comme préjudices indirects, tout préjudice moral ou commercial, perte d'exploitation, de chiffre d'affaires, de commande ou de clientèle, ainsi que toute action intentée contre l'acheteur par un tiers.
Si après examen par dormakaba France, il s'avérait qu'en réalité les produits n'étaient nullement entachés de vices cachés ou de dysfonctionnements, alors la garantie légale ou contractuelle de dormakaba France ne pourra trouver à s'appliquer. En cas de désaccord entre les Parties sur l'existence des vices cachés ou des dysfonctionnements allégués par l'acheteur, celui-ci devra saisir, à défaut d'accord amiable entre les Parties, le Tribunal de commerce de Nanterre.

9. Retour des Produits

9.1 Les retours de marchandises ne peuvent être acceptés que si la marchandise est accompagnée d'une Fiche Réclamation Clients validée par dormakaba France. Cette disposition s'applique pour tous les retours, qu'il s'agisse d'un retour sous garantie, d'un échange standard, d'une réparation ou d'une demande de reprise. Les retours se font en franco aux conditions normales d'expédition, toute marchandise en port dû sera systématiquement refusée. Tout retour de marchandises fera l'objet d'un abattement minimum de 10 % appliqué sur la valeur nette de facturation. Par ailleurs, le vendeur se réserve le droit d'appliquer une dévaluation pouvant atteindre 80 % de la valeur du en fonction de l'état de la marchandise reçue et de son emballage. Le matériel (sauf cylindres et clés) devra être expédié à l'adresse suivante : dormakaba France, 15 Rue du Mesnil-Saint Denis - 78310 Coignières, France.

9.2 Concernant la gamme de cylindres et clés, en cas de retour pour réparation, celles-ci seront effectuées par le vendeur et facturées à l'acheteur sur la base du tarif en vigueur. Le renvoi des produits réparés à l'acheteur sera à la charge et à la responsabilité de ce dernier. Il est précisé que les produits de contrôle d'accès destinés à l'hébergement, ainsi que les produits de contrôle d'accès de la gamme dormakaba ne peuvent faire l'objet d'une remise en état sur le lieu de l'installation et doivent être retournés par l'acheteur au vendeur pour réparation dans les ateliers de ce dernier. Le vendeur se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie de ses prestations sans accord préalable de l'acheteur.

9.3 Retour sous garantie : les retours en garantie sont soumis à un rapport écrit de la défectuosité du matériel. Une reprise de la marchandise sera effectuée après vérification du dossier. Une nouvelle pièce pourra être expédiée ou un avoir sera émis. Les frais de port seront remboursés sur la base de conditions normales d'acheminement.

9.4 Erreur de livraison du dormakaba France : les retours de marchandises pour erreur de livraison devront être réexpédiés par le client moins de 15 jours après la date d'expédition dans leur emballage d'origine. Le retour de la marchandise livrée par erreur ne sera accepté que si l'appareil n'a pas été posé. Les frais de port seront remboursés sur la base de conditions normales d'acheminement.

10. Propriété intellectuelle

Les dessins, photos, modèles, brevets, plans et d'une façon générale tous les documents de toute nature, communiqués par dormakaba au Client demeurent la propriété exclusive de dormakaba et ne peuvent par conséquent être ni reproduits, ni communiqués à un tiers sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de dormakaba.
Sauf s'ils sont indispensables à l'utilisation des Produits, ils devront être restitués immédiatement sur simple demande de dormakaba sans que le Client en conserve de copie.
La vente des Produits et/ou l'exécution des Services ne peut en aucun cas avoir pour effet d'opérer un transfert de droits de propriété intellectuelle de dormakaba vers le Client.
dormakaba concède au Client le droit d'utiliser les logiciels dormakaba conformément aux dispositions figurant dans le document « Conditions d'utilisation des logiciels dormakaba », lequel est remis à tout acheteur d'un logiciel dormakaba.

11. Réserve de propriété

dormakaba se réserve la propriété des Produits faisant l'objet de la vente, jusqu'au paiement intégral de leur prix par le Client.
En conséquence, jusqu'au paiement intégral du prix, le Client devra s'assurer que les Produits vendus restent identifiables comme étant la propriété de dormakaba et s'interdira d'en disposer, de les transformer ou de les intégrer dans un autre Produit sans l'accord préalable de dormakaba qui pourra exiger toute garantie qu'il jugera utile.
A compter de la livraison, le Client assume les risques liés aux Produits et la responsabilité des dommages qu'ils pourraient subir ou occasionner.

12. Pièces détachées

Les devis portant sur les pièces détachées sont valables un (1) mois à compter de leur émission.
Le mode d'expédition doit figurer apparaître sur le bon de commande.
A tout moment, un paiement à réception peut être demandé.
Toute commande de pièces en échange standard sera facturée au prix de la pièce neuve.
Après retour de la pièce défectueuse par le Client et expertise puis confirmation de la responsabilité de dormakaba, un avoir de régularisation sera émis.
Les frais de port, d'emballage, d'assurance de transport, de douane ou tous autres droits quels qu'ils soient, sont à la charge du Client.
Pour toute expédition sur le territoire français métropolitain, les frais de port sont d'un montant forfaitaire net défini dans le tarif en vigueur.

13. Données Personnelles

La politique de confidentialité et de protection des données personnelles de dormakaba est accessible via le lien suivant : https://www.dormakaba.com/fr-fr/privacy-policy

14. Responsabilité

Il est précisé que, par leur nature, les Produits et/ou Services fournis par dormakaba sont seulement destinés à gérer ou contrôler les accès afin de réduire les risques d'accès de personnes non autorisées : de ce fait, dormakaba souscrit une obligation de moyen et non de résultat et sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas d'inexécution fautive de ses obligations.
En tout état de cause, les dommages et intérêts dus par dormakaba au titre de la livraison des Produits et/ou de l'exécution des Services ne pourront, toutes causes confondues, excéder vingt pour cent (20 %) du prix hors taxes payé au titre des Produits ou Services qui sont à l'origine du dommage.
Sauf délai plus court prévu par la loi ou les présentes Conditions Générales, toute action du Client contre dormakaba sera éteinte si le Client n'a pas agi en justice contre dormakaba dans un délai d'un (1) an à compter du jour où le Client a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant d'exercer ladite action.

15. Réparation des produits. Remise en état de l'installation

En cas de retour des produits dormakaba France pour réparation, et sauf si la responsabilité de dormakaba France est engagée dans les conditions définies à l'article précédent, les réparations seront effectuées par dormakaba France et facturées à l'acheteur sur la base du tarif en vigueur chez dormakaba France. Le renvoi des produits réparés à l'acheteur est à la charge et de la seule responsabilité de ce dernier.
Il est précisé que pour la réparation des cylindres, l'acheteur doit joindre une clé et, si possible, le numéro de plan. De même pour la réparation de tout type de lecteur de contrôle d'accès électronique centralisé ou autonome (antenne de lecture, lecteur compact, cylindre, plaque-béquille...), l'acheteur doit joindre un support d'identification utilisé dans le cadre de son installation. Dans le cas où l'installation des produits a été réalisée par dormakaba France et que des dispositions particulières prévoient dans le cadre de la garantie contractuelle la remise en état des produits sur le lieu de l'installation, le personnel de dormakaba France ou agréé par dormakaba France aura librement accès aux produits. Il est précisé que les produits de contrôle d'accès destinés à l'hébergement, ainsi que les produits de contrôle d'accès de la gamme dormakaba, ne peuvent faire l'objet d'une remise en état sur le lieu de l'installation et doivent être retournés par l'acheteur à dormakaba France pour réparation dans les ateliers de cette dernière. Sauf disposition contraire, les interventions du personnel de dormakaba France sont effectuées pendant les horaires de travail légal en vigueur chez dormakaba France et ce pendant les jours ouvrés. dormakaba France prendra en charge les coûts de main-d'œuvre, de déplacement et de frais de vie de son personnel intervenant sur le lieu de l'installation. Dans le cas où il est avéré que les produits dormakaba France ne souffrent d'aucun dysfonctionnement, les coûts précités relatifs à l'intervention du personnel dormakaba France seront facturés par dormakaba France à l'acheteur sur la base du tarif en vigueur chez dormakaba France.
Il appartient à l'acheteur de sauvegarder toutes les informations ou programmes que pourraient contenir les produits (matériels et/ou logiciels). La responsabilité de dormakaba France ne pourra être engagée en aucune manière quant au caractère confidentiel ou autre du contenu résiduel en programmes ou informations des produits qui lui sont confiés. dormakaba France se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie de ses prestations sans accord préalable de l'acheteur.

16. Force majeure

dormakaba ne sera pas responsable envers le Client, lorsqu'un Cas Fortuit ou de Force Majeure l'empêche de livrer les Produits et/ou d'exécuter les Services.
Si l'empêchement n'excède pas quatre-vingt-dix (90) jours, l'exécution des obligations de dormakaba sera suspendue.
Si l'empêchement excède quatre-vingt-dix (90) jours, dormakaba et le Client se rencontreront pour négocier en toute bonne foi en vue de parvenir à un accord sur les modifications à apporter au contrat pour que l'exécution de celui-ci se poursuive.
En cas d'échec de cette négociation, chacune des Parties pourra décider de résilier immédiatement le contrat.
Le Client ne pourra invoquer un Cas Fortuit ou de Force Majeure pour se dispenser de payer à la date contractuellement prévue toute somme due à dormakaba.

17. Attribution de juridiction

Tout litige relatif aux relations contractuelles entre les Parties sera tranché par le Tribunal de commerce dans le ressort duquel se situe le siège social de dormakaba y compris en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de demandeurs.
Les relations contractuelles entre les Parties sont régies par le droit français : les Parties écartent expressément l'application de la Convention de Vienne du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises

18. Renonciation

Le fait pour dormakaba de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales de Vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.